

**Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune**

**Unité Territoriale Habitat**

**REF : UT HABITAT 2006001**

**Signataire : V.D./N.F.**

**OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPHLM des immeubles communaux à usage locatif pour l'année 2005.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention de gestion en date du 18 juillet 1996 signée avec l'OPHLM d'Aubervilliers portant sur la gestion de certains immeubles communaux à usage d'habitation et de commerces,

Vu la délibération n° 18 du 22 juin 2006 du conseil d'administration de l'OPHLM d'Aubervilliers et le compte de gestion 2005 faisant apparaître un solde débiteur d'exploitation de 160 066.35 euros,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus, M. Del Monte n'ayant pas pris part au vote,

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1 :** Approuve le compte de gestion 2005 des immeubles communaux gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers.

**ARTICLE 2 :** Autorise Monsieur le Maire à ordonnancer au profit de l'OPHLM d'Aubervilliers, en règlement du déficit du compte de gestion des immeubles communaux dont il assure la gestion, la somme de 160 066.35 euros pour l'année 2005.

La dépense sera imputée au budget de l'exercice en cours sur le compte 202-6188-71

Le Maire